

LE JOURNAL

ADMINISTRATION
15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

BUREAU D'ANNONCES

CONDITIONS	PUBLICITE
Par la poste, un an... 30 francs	Annuaire... la ligne 0,25
En main, un an... 25 francs	Publicité... la ligne 0,25
Trois mois... 5 francs	Publicité... la ligne 0,25
Départements non-limitrophes et port en sus... 5 francs	Publicité... la ligne 0,25
	Publicité... la ligne 0,25

TEMPERATURE
Lille, le 16 novembre 1910

Minimum, nuit, découvert... 3-2
Maximum, jour, au soleil... 16
Maximum, jour, au vent... 10
Minimum, jour, au vent... 6-7
État du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : O.
Force du vent : 1-2
Pression à 7 h. du matin : 754
Pression à 17 h. du soir : 754
La pression est de :

Temps probable. — En France, le temps va s'améliorer momentanément, principalement dans l'Ouest, quelques averse sont encore probables dans l'Est avec température un peu basse.

Le « bien de famille » INSAISSISSABLE

La loi du 12 juillet 1909 a créé en France « le bien de famille insaisissable », c'est-à-dire inscrit dans notre Code le droit formel pour un père d'assurer aux siens une propriété, que nul créancier ne puisse jamais leur enlever.

Mériteusement, depuis la promulgation de cette loi, très peu — infime — d'applications pratiques en ont été faites. Cette indifférence envers une nouveauté légale dont les plus heureux effets peuvent être attendus, tient peut-être à ce qu'un grand nombre ignorent les détails des formalités à remplir pour s'en assurer la bénéfice. A ce titre, ce sera certainement rendre service à nos lecteurs que leur indiquer, sous une forme brève, la marche à suivre pour constituer un bien de famille en faveur de leurs enfants.

CE QU'EST LE BIEN DE FAMILLE

Une maison, une portion de maison et, si l'on veut, des terres attenantes et voisines exploitées par la famille, un chef de famille ou des immeubles par destination, peuvent constituer le bien de famille, à la seule condition qu'ils n'aient pas une valeur supérieure à 8.000 francs.

Il peut être créé par un chef de famille en sa faveur ou en faveur de ses siens, ou par un tiers au profit d'un chef de famille.

NOTE DE CONSTITUTION

L'acte de constitution doit être fait par un notaire auquel on remet, avec l'actuel du constituant et du ou des bénéficiaires, la désignation précise des biens, leur estimation, l'indication de leur origine et, le cas échéant, leur police d'assurance contre l'incendie.

PROCEDURE NOTARIALE

Le notaire s'assure que les immeubles ou objets à lui désignés ne sont grevés d'aucune hypothèque ni frappés d'aucun privilège ; il dresse ensuite un acte préliminaire, qui reste affiché pendant deux mois à la justice de paix du canton et à la mairie de la commune où se trouve l'immeuble. A sa diligence, un extrait de cet acte est inséré par deux fois, à quinze jours d'intervalle, dans un journal d'annonces légales du département.

GAS D'EXCEPTION

Ceci est le cas ordinaire. Mais le bien de famille peut être également constitué par contrat de mariage, par donation ou par testament. Les bénéficiaires sont alors tenus d'effectuer dans les formes prescrites les formalités légales.

FRAIS

Les frais à payer par le constituant sont de 60 à 80 fr. — au total.

Deux choses doivent être remarquées et retenues : l'extrême simplicité de ce qui faut faire et l'extrême modicité de ce qu'il faut payer quand on veut assurer à sa famille et à ses enfants un toit et du pain, — en les mettant à l'abri de tous les coups possibles de la mauvaise fortune. Il serait vraiment regrettable que le plus grand nombre des Français continuât à ne pas le comprendre.

Gazette du Nord

On annonce la mort :
A LILLE, boulevard Montbello, 48, de M. Léon-Henri-Joseph Rouzé, décédé dans sa 70^e année, marié des Sacraments de notre Mère la Sainte Eglise. Les funérailles ont lieu demain vendredi, à dix heures et demie, en l'église St-Martin d'Esquermes.

A DUNKERQUE, de Mademoiselle Estelle Gerville, décédée dans sa 90^e année. La paroisse St-Martin, Nord en Mademoiselle Deville une de ses bénéficiaires, et non des moindres. Toute une vie de prières, de bonnes œuvres, d'aumônes discrètes : tel est le bilan d'une longue existence que le bon Dieu récompense par un centuple, dans son éternité.

M. le chanoine Cateau, doyen de la paroisse, a célébré la messe assisté de MM. Dumortier, curé de Salomé, et Maniez, auxiliaire de Brillon, anciens vicaires de la paroisse. L'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe.

Dans la très nombreuse assistance nous avons remarqué au passage :
MM. Delbroucq, supérieur de l'école Saint-Joseph à Lille ; Smail, supérieur du Petit-Séminaire d'Haubourdin ; Bourgeois, vicaire, curé de Loos ; Grandart, vicaire, curé d'Escaudin ; Patin, directeur de la Maison Saint-Camille.
MM. Bouc, curé de Squain ; Bethébrin, curé de Saint-Joseph à Sin-le-Noble ; Leroux, curé de Marais-Lomma ; Delannoy, curé de Saint-Charles aux Bois-blancs ; Lemoine, curé de Saint-Jacques à Valenciennes ; (Blanc-Four) ; Stx, curé de Santes ; Malak, curé d'Escaudin ; Sigier, curé d'Haubourdin ; Quessé, curé de Marais-de-Sarcelles ; Sarnon et Fagot, aumôniers à Haubourdin.

MM. Coris, directeur, et Charvate, Lesnienne, C. et V. Delette, Paradis, Lortholier, curé de Valenciennes, professeurs au Petit-Séminaire d'Haubourdin.
MM. Smit, vicaire à Douai (N.-D.) ; Sénéchal, aumônier des Œuvres à Valenciennes ; Comien, Maes, Dumortier, professeurs à Saint-Joseph à Lille ; Gouillon et Sénéchal, professeurs à Saint-Louis à Roubaix ; Duriez, professeur au Petit-Séminaire d'Haubourdin ; Mally, vicaire à Fourmies (N.-D.) ; Leclercq, vicaire à Saint-Christophe à Tourcoing ; Fort et Semal, vicaires à Denain ; Turcq, vicaire à Lomme ; Blanchon et Becque, vicaires à Valenciennes ; Descarpentiers et Fauveque, vicaires à Moulins-Lille ; Moreaux, vicaire à Lille-Vauban ; Dupuis, vicaire à Tourcoing ; Rombaut, ancien vicaire à Lille ; Garce, membre du Comité de l'Union Saint-Macloire ; E. Fichaux, Dewyter, Delebeke, père et fils, Adolphe, Bigo, Albert, Fichaux, père et fils, D. et R. Marin, E. Magnier, A. Bonzel, Pagnien, H. Degrais, A. Verley fils, etc., etc.

L'absoute a été faite par M. Langlade, doyen de Notre-Dame, à Douai.
Dans le cortège, qui a conduit la dépouille mortelle à sa dernière demeure, avaient pris place avec leurs drapaux et bannières, l'école Saint-Michel, le pensionnat de la Sagence, l'orphelinat Saint-Augustin, les écoles du Sacré-Cœur et Saint-Georges, la Congrégation des Enfants de Marie et l'Union Saint-Macloire.

Les bulletins étaient portés par M. l'abbé Lapersonne, vicaire à Haubourdin ; Comien, Maes, Dumortier, professeurs à Saint-Joseph à Lille ; Gouillon et Sénéchal, professeurs à Saint-Louis à Roubaix ; Duriez, professeur au Petit-Séminaire d'Haubourdin ; Mally, vicaire à Fourmies (N.-D.) ; Leclercq, vicaire à Saint-Christophe à Tourcoing ; Fort et Semal, vicaires à Denain ; Turcq, vicaire à Lomme ; Blanchon et Becque, vicaires à Valenciennes ; Descarpentiers et Fauveque, vicaires à Moulins-Lille ; Moreaux, vicaire à Lille-Vauban ; Dupuis, vicaire à Tourcoing ; Rombaut, ancien vicaire à Lille ; Garce, membre du Comité de l'Union Saint-Macloire ; E. Fichaux, Dewyter, Delebeke, père et fils, Adolphe, Bigo, Albert, Fichaux, père et fils, D. et R. Marin, E. Magnier, A. Bonzel, Pagnien, H. Degrais, A. Verley fils, etc., etc.

M. Mercey, à dix heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Hilaire, à HALLEUIN, les funérailles de Mme Lemaire-LADU, veuve de M. Jules Lemaire, décédée dans sa 85^e année.

Le deuil était conduit par le P. Isidore Lemaire, accompagné de M. le vicaire général Cateau.
L'assistance était extrêmement nombreuse. On remarquait : M. Emile Barois, conseiller général, Louis Son-Arnould, conseiller d'arrondissement, Dretin, maire d'Halluin, Paul Lemaire-Bourty, adjoint ; M. le chanoine Jaspard, supérieur de Notre-Dame du Hautmont de Mousaux ; M. le chanoine Cateau, doyen d'Haubourdin ; le R. P. d'Antigny ; M. l'abbé Cateau, curé de Nomilly, ainsi qu'un grand nombre d'ecclésiastiques.
M. l'abbé Deram, doyen, a célébré la messe.

M. Mercey ont eu lieu en l'église Saint-Christophe, à PHALEMPIN, les funérailles de M. Robert Charlier, chaudronnier-construcieur, ancien conseiller municipal, fondateur de la Musique municipale et ancien président de cette phalange.
Le deuil était conduit par les fils du défunt, accompagnés de M. V. de Ruyver, constructeur.

La Musique municipale a joué plusieurs marches funèbres et un grand morceau à l'élevation.
Parmi les notabilités présentes, nous avons aperçu MM. G. Mélanis, conseiller général de Seclin ; Marquant, maire de Wahagnies ; J.-B. Coget, maire de Phalempin et de nombreux conseillers municipaux de cette commune. M. Ch. Maurice,

conseiller général de Pont-à-Marcq empêché s'était fait excuser.
Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.
JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarts).

Le jeudi 24 novembre, à onze heures et demie, en l'église Saint-Maurice de Champs, à LILLE, sera célébré le mariage de Mlle Thérèse Decoster, fille de M. et Mme Gustave Decoster, avec M. Pierre Liagre, fils de Madame Paul Liagre, de Lille. — Nos meilleurs vœux de bonheur.

ÉCHOS

CLUB SAINT-HUBERT DU NORD
La Saison 1911. — Fields-trials le 17 avril. — Congrès de la Chasse du 9 au 11 juin. — Exposition canine du 10 au 12 juin.

L'annonce de la « Grande Semaine Canine » que prépare pour 1911 le Club Saint-Hubert du Nord, à l'occasion de son 10^e anniversaire et de l'Exposition internationale du Nord de la France qui se tiendra à Roubaix l'an prochain, semble déjà avoir un certain retentissement, car de divers côtés des demandes de renseignements sont parvenues au Secrétaire général du C. S. H. N., 11, contour Saint-Macloire à Roubaix.

Il est matériellement impossible d'entrer dès maintenant dans le détail de ces importantes manifestations, mais nous pouvons faire connaître aujourd'hui que le Congrès international de la Chasse aura lieu les 9, 10 et 11 juin, et que la 10^e Exposition canine internationale du C. S. H. N., ouverte à toutes les races de chiens, se tiendra, à Roubaix également, les 10, 11 et 12 juin de l'année prochaine.

Quant aux épreuves de chasse pratique que devait organiser le C. S. H. N. en octobre dernier, et qui ont été si heureusement interrompues, elles auront lieu dès maintenant le mardi soir 19 novembre.

LE TERRITOIRE BELGE ET LES MILITAIRES FRANÇAIS

Les garnisons voisines de la frontière belge ont reçu communication de la dépêche ministérielle suivante :
« Il m'a été signalé que des officiers en tenue et à cheval franchissent fréquemment la frontière pour faire des excursions sur le territoire belge où ils pénètrent assez loin et parfois par groupes de deux ou trois. Ce fait ayant donné lieu à des réclamations du gouvernement belge, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien veiller à la stricte exécution des prescriptions réglementaires aux termes desquelles les officiers ne peuvent se rendre à l'étranger qu'avec l'autorisation des autorités diplomatiques ou consulaires.
Toute infraction à ces dispositions devra être sévèrement réprimée. »

Le port de Dunkerque est encombré

Notre grand port est prodigieusement encombré. Tous les quais débordent de marchandises, tous les magasins et entrepôts sont bondés, et, malgré les 800 wagons mis quotidiennement à la disposition du commerce par la Compagnie du Nord, l'embaras ne fait que croître.

Des ouvriers se disputent les wagons. Des équipes arrivent à cinq heures du matin pour pousser devant leurs navires les wagons disponibles ; d'autres ouvriers se couchent sur les rails pour empêcher les équipes voisines de s'emparer de ces mêmes wagons.

Hier mercredi, l'affiche suivante a été apposée en ville et au port :

AUX NEGOCIANTS

Qu'attendez-vous, Messieurs, pour aviser M. le Ministre des Travaux Publics ?
1. De la situation désastreuse dans laquelle se trouve notre port.
2. De l'insuffisance de notre matériel ou de la Compagnie du Chemin de fer ;
3. De la situation inconcevable de la Compagnie du Chemin de fer à l'égard des travailleurs en faisant attendre des wagons alors qu'ils savent parfaitement que le matériel fait complètement défaut ;
4. De la situation grave et insuffisante des wagons affectés journellement à notre port, soit à peu près 4 % des wagons, sur 70.000 dont dispose la Compagnie du Chemin de fer, ce qui ressort à moins de 300 wagons disponibles par jour alors que le port en réclame 800.

Il est complètement inutile de consulter les avantages de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, MM. Sartorius, Guillemin et consorti.
Un groupe de Travailleurs écourés.

L'inspecteur principal, M. Guillemin, particulièrement visé par ce manifeste, a fait aussitôt les déclarations suivantes :

« Par suite de la hausse du fret pour les belandiers, nous avons à transporter, outre l'afflux énorme de toutes les marchandises, des produits qu'on ne nous confiait jamais précédemment comme certains minerais, des grains et des grânes.
Nous avons à faire face à des besoins extraordinaires et ici Compagnie s'efforce de favoriser notre grand port, malgré les exigences de la saison des betteraves et des sucres ».

« Nous avons expédié hier 902 wagons chargés et, avant-hier, malgré le pluie, 683 wagons. Durant la semaine dernière nous n'avons pas fait partir moins de 4.417 wagons de 10 tonnes, ce qui donne une moyenne de 730 par jour. Une affiche déclare que nous ne mettons que 300 wagons vides à la disposition du commerce. C'est faux ! Chaque jour, nous en recevons entre 450 et 600 que nous faisons aussitôt passer sur les quais. Il faut ajouter à ce chiffre les 500 wagons qui arrivent chargés et qui restent, une fois vidés à la disposition du commerce.
« Cet encombrement se constate partout, d'ailleurs : le réseau du Nord a manulé

louré la semaine dernière, une moyenne de 20 à 22.000 wagons chaque jour.
« On s'efforce de satisfaire les exigences des négociants de Dunkerque et vous voyez que nous n'y réussissons pas complètement.
« On se rend compte, pourtant, de notre mal, puisque le négociante de Roubaix, Tourcoing, vient d'adresser une circulaire à leurs importateurs les invitant à expédier leurs cotons de préférence, par Dunkerque où le service des transports est plus rapidement assuré ».

« Nous avons réussi enfin, de réduire de 4 jours 1/2 à 3 jours 1/4, la moyenne d'utilisation d'un wagon depuis sa mise à la disposition de l'expéditeur jusqu'à la restitution à la Compagnie après déchargement ».

De l'avis général M. Guillemin se multiplie et fait humentaine ce qu'il est opposé de faire pour remédier à cette situation.

Si au lieu d'employer les millions à bâtir des écoles laïques qui restent vides, le Gouvernement avait été plus généreux pour l'agrandissement du port de Dunkerque — qui devrait être le Harbour français — il en eût été mieux inspiré et la France lui en eût été reconnaissante.

CHRONIQUE SPORTIVE

Le Football Association

LES CHAMPIONNATS DU NORD

Equipes premières

L'Olympique Lillois triomphe de l'Union Sportive Tourquennoise par 3 buts à 0.

LILLE. — Cette belle partie jouée sur leur terrain de l'avenue de Dunkerque fut à part un commencement de la seconde mi-temps l'avantageux Lillois qui ont bien mérité leur victoire.

Au contraire des Tourquennois dont les joueurs ont hésité à jouer, l'homme, les Lillois jouèrent la balle et le jeu d'équipe.

Les Lillois, toujours prêts à se mettre en jeu, ne trouvèrent le chemin des filets qu'à vingt minutes sur un superbe shoot Eloy qui entra droit dans le but. Une seconde fois Eloy entra dans le but sur passe de l'ailé droite ; Mi-temps.

Siôt la remise en jeu, les Tourquennois marquèrent les buts Lillois pendant 13 à 20 minutes, mais les Lillois, puis ils se refirent et l'O. L. coup sur coup, rentra quatre fois la balle dans les buts de Tourcoing complètement désarmé.

L'arbitre siffle la fin dans l'obscurité. M. Duboy a fait de son mieux, il a même sifflé ses off-side, imaginaires mais il a eu la tort de ne siffler les équipiers qui se trouvaient vraiment off-side.

De plus, l'arbitre ne doit pas tolérer les irrégularités de certains joueurs, d'où qu'ils viennent, car il ne faut pas se laisser aller à encourager des manières d'apaches qui ne devraient jamais être admises sur les terrains de jeu.

Comment ils ont joué

Les Lillois ont pratiqué le jeu de passes et la ligne d'avant a bien servi la balle, les autres joueurs ont bien travaillé, surtout Schubart et Boda. Degouva et Legrand ont fait quelques fautes. May a été superbe d'adresse et de sang-froid.

Les Tourquennois, comme l'an passé, n'ont pas de finish devant les buts et courent entre eux plutôt que de botter un but adverse. La ligne de demis est toujours bonne. M. Delsart et Houri ont bien défendu leur camp souvent menacé ; quant à Paris il n'a fait qu'une fautive qui a coûté un but à son équipe.

TOURCOING.

Le Sporting-Club Tourquennois fut facilement l'Union Sportive de Valenciennes par 7 buts à 3.

Très bon arbitrage de l'international Filer.

ROUBAIX. — Le Racing de Roubaix qui paraît revenir en forme bat le Racing-Club de Calais par 3 buts à 0.

BOULOGNE-SUR-MER. — La Stade Roubaissien, inconnu, se fait battre par l'Union Sportive Boulognoise par 6 buts à 0.

Voici le classement des équipes dans le Championnat :

Match	J.	G.	N.	P.	P.	C.	Points
O. L.	3	3	0	0	16	1	0
R. C.	3	2	0	1	14	10	7
U. S. E.	3	2	0	1	4	3	7
U. S. M.	3	1	0	2	11	11	3
U. S. M. B.	3	0	0	3	7	12	3
S. R.	3	0	0	3	0	15	3

Equipes secondes

TOURCOING. — L'Olympique Lillois, comme l'équipe première, bat l'Union Sportive Tourquennoise par 6 buts à 2.

LILLE. — L'Union Sportive Tourquennoise se fait facilement l'Olympique Lillois par 3 buts à 0.

Equipes premières (Séries 3)

COMINES. — Le Club Sportif Cominois et l'Union Sportive Roubaissienne font match nul, sans buts.

TOURCOING. — Le F. A. de Calvaire bat l'Amicale de l'Institut Colbert par 5 buts à 1.

ARMENIÈRES. — Le Racing Club Arménien bat le Football Club de Phalempin par 12 buts à 0.

Les amateurs de sports qui s'étaient rendus nombreux dimanche 13 novembre, sur le terrain du R. C. A. (Parc des Familles), assistèrent à une partie qui fut pour les Arméniers une occasion de montrer qu'ils possédaient encore leur jeu brillant de la saison dernière.

En attendant toute la partie, ils furent particulièrement supérieurs à leurs adversaires, qui, malgré tous leurs efforts, ne réussirent pas à marquer. Le match se termina par la victoire du R. C. A. par 12 buts à 0.

ROUBAIX. — Le Football Club de Sports de Roubaix bat le Club Sportif Lillois par 8 buts à 2.

Equipes secondes (Série B)

ROUBAIX. — Le Stade Roubaissien (3) bat l'Union Sportive Roubaissienne (2) par 2 buts à 0.

Equipes troisième (Série B)

ROUBAIX. — Le Stade Roubaissien (4) triomphe de l'Union Sportive Roubaissienne (3) par 3 buts à 0.

LES CHAMPIONNATS DE PARIS

Racing de France bat Stade Français 6-1
A. S. F. et C. A. S. G. font match nul 2-2
Club Français bat C. A. du XIV 2-1
Union Sportive de Cléry bat Gallia 3-1

LES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE

C. S. Brugeois bat R. C. Malines 3-1
Beerschot A. C. et U. S. Gillose 2-2
F. C. Brügge bat Antwerp F. C. 2-0
Baring bat S. C. Courtrai 6-0
Excelsior et Racing de Bruxelles 2-2
Leopold F. C. et Standard C. L. 6-0

LES MATCHES DU 30 NOVEMBRE

Le Sporting Club Tourquennois reçoit l'Olympique Lillois. Je crois à la victoire des Lillois, mais qu'ils se rappellent le match de la saison dernière, car l'équipe du S. C. T. est meilleure que l'an passé.

Le R. C. A. sur son terrain battra la courageuse équipe du Stade qui voudra en appeler de sa défaite de dimanche.

L'Union Sportive Tourquennoise ira rendre visite à l'Union Sportive de Malo-Bains ; c'est toujours un déplacement, dirait Schoffey-Lacoll.

Le Racing-Club de Calais doit battre l'Union Sportive Boulognoise d'après ses dernières performances.

MATCH AMICAL

Union Sportive de Pérenchies (lire équipe) contre le R. C. A. (lire équipe).

Les 2 équipes du R. C. A. qui s'étaient rendues à Pérenchies, fut battue par 3 buts à 1. La partie fut intéressante malgré le vent qui soufflait en tempête et contrairement passablement le jeu.

Bonne journée de sport, tant pour les deux Clubs que pour les spectateurs.

Un vieillard brulé vif à Liessies

En se rendant à son ouvrage, lundi matin, M. Gaille, qui habite le quartier de Beaumont, passa devant la maison de M. Jules Joulioux.

Il vit ce dernier, un vieillard de 82 ans, étendu mort sur le seuil de sa demeure. Le malheureux était brulé sur tout le buste. Ses sabots et sa chaise étaient consumés.

On croit qu'un allumant sa pipe, M. Jules Joulioux aura laissé tomber des étincelles sur ses vêtements.

Cour d'Assises du Nord

Audience du mercredi 16 novembre 1910

Mœurs à Crèvecœur

Lemaire Edouard est acquitté.

DOUBLE MEURTRE A TOURCOING

UNE SOIRÉE TRAGIQUE

Le 16 juin dernier, un mineur de Billy-Montigny, Van Snick, prévenu par son ami Ladous, que sa femme, avec laquelle il était brouillé, était partie, se rendit chez Vermissen, à Tourcoing, accouru au logis de celle-ci, rue de la Blanche-Porte. Là, il eut avec sa femme de premières explications assez pénibles.

Mais Ladous, qui joue un singulier rôle dans cette affaire (il n'en sera bientôt que trop connu) invite son ami à prendre quelques chopas dans les estaminets voisins. Au cours de cette tournée, Ladous ne jeta d'œil sur son camarade : « Tes pas un homme, lui dit-il. Ah ! Si c'était moi ! »

Et il revint chez la mère Vermissen où on l'invita à souper. Le couper fut calme, mais à peine avait-il pris fin, que Van Snick, poussé par Ladous, son mauvais génie, rentra au cabaret.

On eût dit que vraiment ce Ladous cherchait une scène : « Tes pas un homme », répétait-il à son camarade : « Eh ! bien, alors, laisse-moi, veux-tu, sans te vexer exaspérer. Je retournerai à Billy-Montigny ».

Mais non : Ladous le ramena chez la mère Vermissen, où l'on but du café. Pendant que Ladous excitait le père Vermissen, ils avaient porté leurs traits. Quand le cours de Van Snick vint entamer une dernière explication avec son mari, celui-ci s'énerma, devint cassant et cria :

« Tes pas un homme, se fit insultante à Van Snick, criait-elle, après une verte riposte de l'homme. — Ne dis pas ça, riposta Van Snick, ou bien... »

Mais non ! Ladous, qui n'avait pas voulu intervenir, se fit à l'instant même le mari venait de lui planter dans la gorge un terrible couteau-poignard qu'il avait eût la semaine précédente.

Et alors, comme on pleurant Van Snick, je ne sais plus. Ladous me prit à la gorge ; le frappai pour empêcher à son étreinte. Un homme à la porte de la maison voulait intervenir, mais Ladous, qui avait le couteau dans la main, le poussa de côté et dit : « Ne t'approche pas, ou j'en fais un autre ».

LES TÊTEMENTS

M. Rougier, commissaire de police à Tourcoing, a constaté la mort des deux victimes. Il s'est emparé du meurtrier sans que celui-ci opposât la moindre résistance.

Le médecin-légitime à l'autopsie Ladous et la femme Van Snick. L'homme portait à l'abdomen et à la tête deux blessures mortelles ; Alice Vermissen avait le foie et le cœur atteints par les coups.

Puis c'est la belle-mère qui, très violemment, accuse son genre dans un jargon incompréhensible : « Méchant criminel que vous êtes », s'écria-t-elle. D'ailleurs elle n'a pas bien vu la scène du meurtre qui l'a fait assister d'évanouir.

Mme Pique, elle aussi, charge le meurtrier et dit : « C'est lui, dit-elle, qui t'as frappé à la gorge. Le malheureux le suppliait de le lâcher », Van Snick proteste contre cette allégation.

LILLE

« Comtesse » anglaise OCTOGÉNAIRE exploitée par ses servantes

ON LUI TUE SON CHAT, ON LUI VOLE 10.000 FRANCS DE TITRES, SON MARI, ON LA REÇUIT A LA MÈRE. — TROIS ARRÊTATIONS. — FRUCTUEUSES PERQUISITIONS.

Après avoir à Lille, pendant près de quarante années, été honorablement professé la langue anglaise, ayant atteint l'âge respectable de 80 ans, Mlle Helma Blunden, d'origine londonienne, s'était retirée dans un modeste appartement de la place du Concert.

Elle y vivait en compagnie d'une gouvernante et d'une pensionnaire qui lui servait une compagnie d'assurances de Bruxelles et des quelques rentes que lui rapportaient des titres russes, anglais et espagnols, d'une valeur totale d'environ 15.000 francs.

De temps à autre, son frère